

Plus de 2000



Conseillers certifiés CGPC
en activité



Taux de réussite aux formations
préparatoires à la certification
professionnelle de mars 2022



Des administrateurs acteurs
clés du métier



membre de **FP&B**



“La référence et l'excellence en gestion de patrimoine”

CONTACTEZ-NOUS

01 40 06 08 08

@cgpc



32 place Saint Georges, 75009 Paris

LE POSITIONNEMENT DE CGPC

Créée en 1996, CGPC, l'Association Française des Conseils en Gestion de Patrimoine Certifiés, est une association à but non-lucratif dont la vocation est de contribuer à la protection financière du consommateur-épargnant en mettant à sa disposition des conseils en gestion de patrimoine certifiés, compétents et agissant de manière honnête, loyale et professionnelle au mieux de ses intérêts.



 **CGPC est :**



Un certificateur de compétences délivrant conjointement :

- La certification « Expert conseil en gestion de patrimoine (ECGP®), enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) au niveau de qualification 7 dans la spécialité de formation NSF 313, par décision de France Compétences du 15 décembre 2021



- La certification internationale « Certified Financial planner™ » (CFP®), - à titre exclusif - administrée dans le monde par le Financial Planning Standards Board (FPSB)



Un organisme de formation certifié Qualiopi

qui prépare aux certifications ECGP® et CFP® des professionnels du métier ou de métiers connexes et accompagne des établissements de formation habilités par lui à former et évaluer des apprentis candidats auxdites certifications.



Une organisation professionnelle

regroupant les certifiés ECGP®- CFP® et assurant le renouvellement annuel de leur certification CFP® sur preuve d'exercice du métier, du suivi de formations continues contribuant au maintien des compétences vérifiées lors de l'obtention de la certification et de réitération de l'engagement initial de respect des normes de pratiques et du code d'éthique du certifié CFP®.

LE POSITIONNEMENT DE CGPC

Créée en 1996, CGPC, l'Association Française des Conseils en Gestion de Patrimoine Certifiés, est une association à but non-lucratif dont la vocation est de contribuer à la protection financière du consommateur-épargnant en mettant à sa disposition des conseils en gestion de patrimoine certifiés, compétents et agissant de manière honnête, loyale et professionnelle au mieux de ses intérêts.



CGPC est :



Un certificateur de compétences délivrant conjointement :

- La certification « Expert conseil en gestion de patrimoine (ECGP®), enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) au niveau de qualification 7 dans la spécialité de formation NSF 313, par décision de France Compétences du 15 décembre 2021



- La certification internationale « Certified Financial planner™ » (CFP®), - à titre exclusif - administrée dans le monde par le Financial Planning Standards Board (FPSB)



Un organisme de formation certifié Qualiopi

qui prépare aux certifications ECGP® et CFP® des professionnels du métier ou de métiers connexes et accompagne des établissements de formation habilités par lui à former et évaluer des apprentis candidats auxdites certifications.



Une organisation professionnelle

regroupant les certifiés ECGP®- CFP® et assurant le renouvellement annuel de leur certification CFP® sur preuve d'exercice du métier, du suivi de formations continues contribuant au maintien des compétences vérifiées lors de l'obtention de la certification et de réitération de l'engagement initial de respect des normes de pratiques et du code d'éthique du certifié CFP®.

NOTRE HISTOIRE

Les brochures à trois volets ont longtemps été un type de matériel utilisé pour promouvoir les marques, les produits et les services.

MISSION

Les brochures à trois volets ont longtemps été un type de matériel utilisé pour promouvoir les marques, les produits et les services.

VISION

Les brochures à trois volets ont longtemps été un type de matériel utilisé pour promouvoir les marques, les produits et les services.



SERVICES

Les brochures à trois volets ont longtemps été un type de matériel utilisé pour promouvoir les marques, les produits et les services.

Leadership



MARTHE DUFOUR
Responsable principale



THOMAS LUCAS
Responsable des services financiers



YANIS PETROS
Responsable d'exploitation

Tarifification

ÉTUDIANT

60 €

Disponible pour tous les étudiants qui sont actuellement inscrits

PROFESSIONNEL

85 €

Disponible pour les pros de la conception et de la technologie

FORFAIT DE GROUPE

70 €

Disponible pour les groupes de quatre ou plus.
Économisez jusqu'à 15 € par personne.



ASSOCIATION FRANÇAISE DES CONSEILS EN GESTION DE PATRIMOINE CERTIFIES (CGPC)

Une certification professionnelle internationale

[Certified Financial Planner™ + ISO 22222]

ENREGISTRÉE AU RNCP AU NIVEAU 7 (MASTER)

PERMETTANT D'OPERER SOUS LES STATUTS CIF, IAS, IOBSP ET CARTE T

Pour l'excellence en gestion de patrimoine



membre de **FPSB**

LE POSITIONNEMENT DE CGPC

Une vocation de certification et de formation professionnelles au service de la protection du consommateur-épargnant

Créée en 1996, CGPC est une association à but non lucratif dont la vocation est de contribuer à la protection du consommateur-épargnant en formant et mettant à sa disposition des conseillers en gestion de patrimoine certifiés (CGPC), compétents et engagés au plan éthique.

CGPC promeut et administre la certification des conseillers en gestion de patrimoine (CGP) en organisant des formations préparatoires à cette certification et un examen national de certification qui couvrent l'ensemble des disciplines mobilisées dans la prestation de conseil en gestion de patrimoine et qui incluent une vérification de l'aptitude à conduire le processus de conseil «au mieux des intérêts du client».

LA CERTIFICATIONS DÉLIVRÉE PAR CGPC

CGPC délivre une **certification professionnelle d'expert conseil en gestion de patrimoine** (Certified Financial Planner ou CFP® à l'échelle mondiale) à tout praticien disposant d'une expérience professionnelle dans le métier et s'étant prêté avec succès au suivi d'une formation et à la vérification de ses connaissances et compétences, sur la base des référentiels du Financial Planning Standards Board (FPSB) et de la norme internationale de pratique du conseil ISO 22222, qui vont au-delà de la réglementation actuelle en matière de protection du consommateur client.



La détention de cette certification atteste :

- des connaissances étendues dans les différents domaines (juridique, fiscal, économique, de la protection personnelle et patrimoniale, réglementaire) de la gestion de patrimoine, qui permettent de maîtriser toute la palette des interventions patrimoniales ;
- de la maîtrise d'un processus de conseil prévoyant une approche globale du client et conduit « au mieux de ses intérêts », et
- de l'engagement de suivre un code déontologique strict.

Pour conserver cette certification de CGPC, le professionnel certifié doit suivre **15 heures de formation continue par an**, validées par CGPC, organisme indépendant, car contribuant à maintenir l'excellence des connaissances et compétences.

**DES FORMATIONS SUR MESURE
POUR ENTRETENIR LES COMPÉTENCES ET ACCÉDER AUX
CERTIFICATIONS**

Organisme de formation accrédité, CGPC propose des formations destinées :

- **aux CGP certifiés CGPC/CFP®**, les aidant à maintenir leur niveau d'excellence et à satisfaire leur obligation de formation continue annuelle de 30 heures ;
- **aux CGP/courtiers non certifiés**, leur permettant satisfaire les obligations de formation continue conditionnant la conservation des capacités professionnelles relatives aux quatre activités réglementées du CGP.

CGPC propose aussi aux CGP/courtiers des préparations à la certification CFP® de CGPC permettant de maîtriser toute la palette des interventions patrimoniales et de mener le processus de conseil au mieux des intérêts du consommateur-épargnant. Ces formations préparatoires éligibles au financement par les OPCO et à travers le compte personnel de formation (CPF), combinent de manière flexible e-learning et présentiel afin que chacun puisse trouver la formule praticable pour lui.



**LA CERTIFICATION : LABEL INTERNATIONAL, PORTAIL
PROFESSIONNEL, RECONNUE AU NIVEAU MASTER**

La certification : double label international

La certification permet d'utiliser la dénomination « Certified Financial Planner™ » (communauté de 180 000 professionnels dans 27 pays) et de se prévaloir de la norme ISO 22 222 de « Personal Financial Planning ».

La certification : portail professionnel

Enregistrée dans la spécialité de formation (NSF) 313 « Finance, banque, assurance, immobilier », la certification confère les qualifications professionnelles requises pour exercer les quatre activités réglementées constitutives du métier de conseil en gestion de patrimoine (statuts CIF, courtier en assurances, courtier en IOBSP, intermédiaire en immobilier avec la carte T).

La certification : reconnue au plan académique

La certification « Conseiller en gestion de patrimoine » /CFP® délivrée par CGPC est enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) au niveau 7 du Cadre Européen des Certifications, qui est celui du master.

Reconnaissance du niveau master pour une certification obtenue avant 2011

Les professionnels ayant obtenu la certification avant mars 2011 peuvent obtenir la reconnaissance du niveau master en sollicitant une validation d'acquis de l'expérience (VAE) dont le coût peut être pris charge par le système de financement de la formation professionnelle. CGPC peut les accompagner pour le dépôt et le traitement de leur dossier.



32, Place Saint-Georges - 75009 Paris -contact@cgpc.fr

Tel : 01 40 06 08 08 - Fax: 01 40 06 96 23

www.cgpc.fr

Une équipe
professionnelle et un
service exceptionnel.



CONTACTEZ-NOUS

12 rue de la Paix, 75000 Paris
bonjour@supersite.fr
www.supersite.fr

**CLINIQUE
MÉDICALE
DOMARIN**

Votre santé est
notre priorité



NOTRE HISTOIRE

Les brochures à trois volets ont longtemps été un type de matériel utilisé pour promouvoir les marques, les produits et les services. La meilleure façon de maximiser leur utilisation est de décrire brièvement les points forts de votre marque en tant qu'introduction. Assurez-vous de garder votre introduction courte mais suffisamment intéressante pour les lecteurs.

“

La compassion et la bonne santé vont de pair. Vous pouvez compter sur nous !

À PROPOS DE NOUS

NOTRE ÉQUIPE

Assurez-vous de présenter vos best-sellers ou produits distinctifs. Restez simple et précis en énumérant le nom, le prix et une brève description.

NOS SERVICES

Assurez-vous de présenter vos best-sellers ou produits distinctifs. Restez simple et précis en énumérant le nom, le prix et une brève description.

NOS OBJECTIFS

Assurez-vous de présenter vos best-sellers ou produits distinctifs. Restez simple et précis en énumérant le nom, le prix et une brève description.

Chiffres

DEPUIS 2025

4000



Plus de 4000 utilisateurs
dans le monde entier



Augmentation des parts de marché
de 67 % d'année en année

58



58 partenariats avec des clients au
cours des cinq dernières années



Applis en développement



Précision. Tendance.

Faites-nous confiance dès aujourd'hui

6 place de l'été, 03200 Vichy

CONTACTEZ-NOUS

04 70 45 67 89

bonjour@canvasupersite.fr

[@canvasupersite](https://www.instagram.com/canvasupersite)



ASSOCIATION FRANÇAISE DES CONSEILS EN GESTION DE PATRIMOINE CERTIFIES (CGPC)

Une certification professionnelle internationale

[Certified Financial Planner™ + ISO 22222]

ENREGISTRÉE AU RNCP AU NIVEAU 7 (MASTER)

PERMETTANT D'OPERER SOUS LES STATUTS CIF, IAS, IOBSP ET CARTE T

Pour l'excellence en gestion de patrimoine



membre de **FPSB**

LE POSITIONNEMENT DE CGPC

Une vocation de certification et de formation professionnelles au service de la protection du consommateur-épargnant

Créée en 1996, CGPC est une association à but non lucratif dont la vocation est de contribuer à la protection du consommateur-épargnant en formant et mettant à sa disposition des conseillers en gestion de patrimoine certifiés (CGPC), compétents et engagés au plan éthique.

CGPC promeut et administre la certification des conseillers en gestion de patrimoine (CGP) en organisant des formations préparatoires à cette certification et un examen national de certification qui couvrent l'ensemble des disciplines mobilisées dans la prestation de conseil en gestion de patrimoine et qui incluent une vérification de l'aptitude à conduire le processus de conseil «au mieux des intérêts du client».

LA CERTIFICATIONS DÉLIVRÉE PAR CGPC

CGPC délivre une **certification professionnelle d'expert conseil en gestion de patrimoine** (Certified Financial Planner ou CFP® à l'échelle mondiale) à tout praticien disposant d'une expérience professionnelle dans le métier et s'étant prêté avec succès au suivi d'une formation et à la vérification de ses connaissances et compétences, sur la base des référentiels du Financial Planning Standards Board (FPSB) et de la norme internationale de pratique du conseil ISO 22222, qui vont au-delà de la réglementation actuelle en matière de protection du consommateur client.





membre de **FPB**

Retrouvez nous sur





PERFECT DESIGN

TO CUSTOMER

Make sure to feature your bestsellers or signature products or pieces. Keep it simple and to the point by listing the name, price and brief description.

Our Priority is Quality

Make sure to feature your bestsellers or signature products or pieces. Keep it simple and to the point by listing the name, price and brief description.

OUR HISTORY

Trifold brochures have long been a type of material used to advertise brands, products, and services. The best way to maximize its use is to introduce what the brand has to offer with a brief or about section like this. Make sure to keep your introduction short but interesting enough to readers.

The best way to maximize its use is to introduce what the brand has to offer with a brief or about section like this.

WHAT WE DO

CONSULTING

Make sure to feature your bestsellers or signature products or pieces. Keep it simple and to the point by listing the name, price and brief description.

MANAGEMENT

Make sure to feature your bestsellers or signature products or pieces. Keep it simple and to the point by listing the name, price and brief description.

SOLUTIONS

Make sure to feature your bestsellers or signature products or pieces. Keep it simple and to the point by listing the name, price and brief description.



2025
KEY SUCCESS

MODERN

BUSINESS
MANAGEMENT

YOUR MISSION

Trifold brochures have long been a type of material used to advertise brands, products, and services. The best way to maximize its use is to introduce what the brand has to offer.

YOUR GOAL

Make sure to keep your introduction short but interesting enough to readers. The best way to maximize its use is to introduce what the brand has to offer with a brief or about section like this.

Make sure to keep your introduction short but interesting enough to readers. The best way to maximize its use is to introduce what the brand has to offer with a brief or about section like this.

OUR VISION

The best way to maximize its use is to introduce what the brand has to offer with a brief or about section like this. Make sure to keep your introduction short but interesting enough to readers. The best way to maximize its use is to introduce what the brand has to offer with a brief or about section like this.



Make sure to feature your bestsellers or signature products or pieces.



Keep it simple and to the point by listing the name, price and brief description.



The best way to maximize its use is to introduce what the brand has to offer with a brief or about this section.



Keep it simple and to the point by listing the name, price and brief description.

CONTACT

(123) 456 7890
123 Anywhere St., Any City, ST 12345
hello@reallygreatsite.com
www.reallygreatsite.com



**PERFECT
DESIGN**

Our Priority is Quality

Make sure to keep your introduction short but interesting enough to readers. The best way to maximize its use is to introduce what the brand has to offer with a brief or about section like this.

Trifold brochures have long been a type of material used to advertise brands, products, and services. The best way to maximize its use is to introduce what the brand has to offer with a brief or about section like this.





LE POSITIONNEMENT DE CGPC

Une vocation de certification et de formation professionnelles au service de la protection du consommateur-épargnant

Créée en 1996, CGPC, l'Association Française des Conseils en Gestion de Patrimoine Certifiés, est une association à but non-lucratif dont la vocation est de contribuer à la protection financière du consommateur-épargnant en mettant à sa disposition des conseils en gestion de patrimoine certifiés, compétents et agissant de manière honnête, loyale et professionnelle au mieux de ses intérêts.

LE POSITIONNEMENT DE CGPC

CGPC délivre une **certification professionnelle d'expert conseil en gestion de patrimoine** (Certified Financial Planner ou CFP® à l'échelle mondiale) à tout praticien disposant d'une expérience professionnelle dans le métier et s'étant prêté avec succès au suivi d'une formation et à la vérification de ses connaissances et compétences, sur la base des référentiels du Financial Planning Standards Board (FPSB) et de la norme internationale de pratique du conseil ISO 22222, qui vont au-delà de la réglementation actuelle en matière de protection du consommateur client.

La détention de cette certification atteste :

- des connaissances étendues dans les différents domaines (juridique, fiscal, économique, de la protection personnelle et patrimoniale, réglementaire) de la gestion de patrimoine, qui permettent de maîtriser toute la palette des interventions patrimoniales ;
- de la maîtrise d'un processus de conseil prévoyant une approche globale du client et conduit « au mieux de ses intérêts », et
- de l'engagement de suivre un code déontologique strict.

Pour conserver cette certification de CGPC, le professionnel certifié doit suivre **15 heures de formation continue par an**, validées par CGPC, organisme indépendant, car contribuant à maintenir l'excellence des connaissances et compétences.

**DES FORMATIONS SUR MESURE
POUR ENTRETENIR LES COMPÉTENCES ET ACCÉDER AUX
CERTIFICATIONS**

Organisme de formation accrédité, CGPC propose des formations destinées :

- **aux CGP certifiés CGPC/CFP®**, les aidant à maintenir leur niveau d'excellence et à satisfaire leur obligation de formation continue annuelle de 30 heures ;
- **aux CGP/courtiers non certifiés**, leur permettant satisfaire les obligations de formation continue conditionnant la conservation des capacités professionnelles relatives aux quatre activités réglementées du CGP.

CGPC propose aussi aux CGP/courtiers des préparations à la certification CFP® de CGPC permettant de maîtriser toute la palette des interventions patrimoniales et de mener le processus de conseil au mieux des intérêts du consommateur-épargnant. Ces formations préparatoires éligibles au financement par les OPCO et à travers le compte personnel de formation (CPF), combinent de manière flexible e-learning et présentiel afin que chacun puisse trouver la formule praticable pour lui.



**LA CERTIFICATION : LABEL INTERNATIONAL, PORTAIL
PROFESSIONNEL, RECONNUE AU NIVEAU MASTER**

La certification : double label international

La certification permet d'utiliser la dénomination « Certified Financial Planner™ » (communauté de 180 000 professionnels dans 27 pays) et de se prévaloir de la norme ISO 22 222 de « Personal Financial Planning ».

La certification : portail professionnel

Enregistrée dans la spécialité de formation (NSF) 313 « Finance, banque, assurance, immobilier », la certification confère les qualifications professionnelles requises pour exercer les quatre activités réglementées constitutives du métier de conseil en gestion de patrimoine (statuts CIF, courtier en assurances, courtier en IOBSP, intermédiaire en immobilier avec la carte T).

La certification : reconnue au plan académique

La certification « Conseiller en gestion de patrimoine » /CFP® délivrée par CGPC est enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) au niveau 7 du Cadre Européen des Certifications, qui est celui du master.

Reconnaissance du niveau master pour une certification obtenue avant 2011

Les professionnels ayant obtenu la certification avant mars 2011 peuvent obtenir la reconnaissance du niveau master en sollicitant une validation d'acquis de l'expérience (VAE) dont le coût peut être pris charge par le système de financement de la formation professionnelle. CGPC peut les accompagner pour le dépôt et le traitement de leur dossier.



32, Place Saint-Georges - 75009 Paris -contact@cgpc.fr

Tel : 01 40 06 08 08 - Fax: 01 40 06 96 23

www.cgpc.fr